

Commune d'Avully



2024

Rapport administratif



Sommaire

Le mot du Maire	3
Conseil municipal	4 - 5
Exécutif	6
Activités du Conseil municipal	7
Personnel	9
État-civil Population	10
Communications	12 - 13
Traitement des déchets	15
Routes, urbanisme, aménagement	16 - 17
Bâtiments	18 - 19
Immeubles locatifs	21

Police municipale	22 - 23
Sapeurs-pompiers	24
Offres à la population	26 - 27
Subventions versées	28 - 31
École - Enfance	33 - 34
Restaurant scolaire	35
FASe Jardin Robinson - TSHM	36 - 37
Culture et sports	38 - 39
Manifestations	41 - 54
Finances	56 - 62

Le mot du Maire

ÉDITO

Monsieur le Président du Conseil municipal,
Messieurs les Adjointes,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal
Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions de la Loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport administratif de l'exercice 2024.

Une année riche en événements, comme les précédentes, mais en mieux, avec un conseil des élèves qui s'est tenu à la mairie, le lancement du projet pilote "Local 52B", un Gena Festival en pleine forme, un concours de dressage au Courtil, le Tour de Romandie qui a sillonné les routes avulliottes, un Ciné Plein-Air, l'inauguration du parcours contemplatif, la première édition de "Faites du sport", le premier Village de Noël en pain d'épices, et j'en passe.

C'est au moment de la confection du rapport administratif annuel – un précieux assemblage rétrospectif qui tient sur quelques pages – qu'on réalise, de manière presque surprenante, la quantité, la diversité et l'intensité des tâches et des actions petites et grandes que notre chère commune conduit journalièrement et tout au long d'une seule année. À cela s'ajoutent des données financières, démographiques, statistiques, divers compte-rendu et un inventaire aussi précis que rigoureux des décisions prises par le Conseil municipal, des travaux réalisés pour maintenir et améliorer notre

patrimoine commun ou encore des subventions versées dans le strict respect du budget.

Parce que c'est bien tout cela une commune, l'addition d'une myriade de tâches, de prestations, de décisions, de projets, d'initiatives, de réflexions, d'actes administratifs, de communications, dans l'intérêt de chacune et chacun, dans l'intérêt d'Avully, avec la volonté farouche – comme pour notre patrimoine – de maintenir, améliorer et développer tout ce qui peut l'être.

Ceci ne peut être réalisé qu'à l'impérative condition d'une vision commune à l'échelon politique. Je tiens pour cela à remercier mes collègues de l'exécutif et les membres du Conseil municipal. C'est aussi et surtout le fruit du travail de l'administration communale que je remercie vivement dans son ensemble pour son appui, la qualité de son travail et sa détermination à mener à bien sa mission, qu'il s'agisse de travail administratif, de terrain ou de réponse au public. Enfin, un très grand merci aux rédacteurs zélés de ce rapport qui doit nous permettre de réaliser combien nous avons la chance d'habiter la plus belle des communes du canton comme j'aime le dire.

Je vous souhaite une lecture aussi divertissante qu'instructive !

■ Vincent Mottet, Maire



Conseil municipal

AU 31 DÉCEMBRE

Mickael Batista da Silva

Magali Besse Giorgi

Membre des commissions suivantes :

- ▶ Aménagement
- ▶ Bâtiments
- ▶ Culture, sports et loisirs (présidente)
- ▶ Espaces public et mobilité
- ▶ Finances
- ▶ Vie locale et économie de proximité

Frédéric Bieri – Président

Membre des commissions suivantes :

- ▶ Bâtiments
- ▶ Environnement
- ▶ Finances
- ▶ Sécurité publique
- ▶ Vie locale et économie de proximité

Deborah Brindley

Membre des commissions suivantes :

- ▶ Bâtiments
- ▶ Finances
- ▶ Sécurité publique

Mitzi Carmona

Membre des commissions suivantes :

- ▶ Aménagement
- ▶ Cohésion sociale, scolaire et jeunesse
- ▶ Environnement
- ▶ Finances
- ▶ Sécurité publique

Nina Fossard

Membre des commissions suivantes :

- ▶ Cohésion sociale, scolaire et jeunesse
- ▶ Culture, sports et loisirs
- ▶ Vie locale et économie de proximité

Sylvain Fuser – Vice-président

Membre des commissions suivantes :

- ▶ Aménagement
- ▶ Culture, sports et loisirs
- ▶ Espace public et mobilité
- ▶ Finances
- ▶ Vie locale et économie de proximité

Stefano Giacometti

Membre des commissions suivantes :

- ▶ Bâtiments
- ▶ Sécurité publique
- ▶ Vie locale et économie de proximité

Natacha Gonzalez

Membre des commissions suivantes :

- ▶ Cohésion sociale, scolaire et jeunesse
- ▶ Culture, sports et loisirs
- ▶ Environnement
- ▶ Espace publics et mobilité
- ▶ Vie locale et économie de proximité

Verena Jendoubi

Membre des commissions suivantes :

- ▶ Cohésion sociale, scolaire et jeunesse
- ▶ Environnement
- ▶ Espace publics et mobilité
- ▶ Finances

Eva Keiflin

Membre des commissions suivantes :

- ▶ Aménagement
- ▶ Cohésion sociale, scolaire et jeunesse
- ▶ Sécurité publique
- ▶ Vie locale et économie de proximité

Corinne Maison – Secrétaire

Membre des commissions suivantes :

- ▶ Aménagement
- ▶ Bâtiments
- ▶ Cohésion sociale, scolaire et jeunesse
- ▶ Culture, sports et loisirs
- ▶ Espace publics et mobilité
- ▶ Sécurité publique

Didier Maison

Membre des commissions suivantes :

- ▶ Aménagement
- ▶ Bâtiments
- ▶ Culture, sports et loisirs
- ▶ Environnement
- ▶ Espace publics et mobilité

Ana Ménétrey

Membre des commissions suivantes :

- ▶ Cohésion sociale, scolaire et jeunesse
- ▶ Culture, sports et loisirs
- ▶ Environnement

Pierre Sutter

Membre des commissions suivantes :

- ▶ Aménagement
- ▶ Bâtiments
- ▶ Environnement
- ▶ Espace publics et mobilité
- ▶ Finances
- ▶ Sécurité publique



Exécutif

AU 31 DÉCEMBRE

Vincent Mottet
Maire



- ▶ Administration générale
- ▶ Aménagement
- ▶ Patrimoine financier
- ▶ Relations intercommunales
- ▶ Sécurité publique

Cyril Baudin
Adjoint



- ▶ Bâtiments
- ▶ Cohésion sociale, scolaire et jeunesse
- ▶ Culture, sports et loisirs

Pascal Dethiollaz
Adjoint



- ▶ Communication
- ▶ Environnement
- ▶ Espaces publics et mobilité
- ▶ Vie locale et économie de proximité

Activités du Conseil municipal

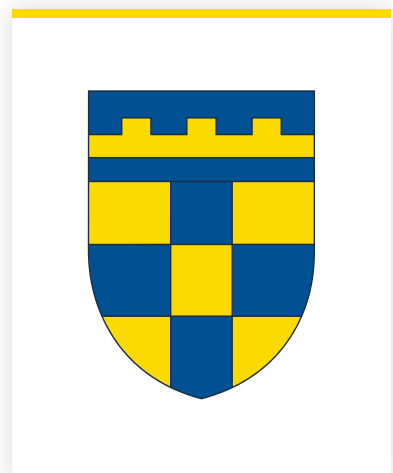
POLITIQUE

Le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire à sept reprises et s'est prononcé par voie délibérative, en proposant ou adoptant les textes suivants :

- ▶ Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2024 de Frs 32'000.- destiné à couvrir une dépense non prévue pour la réparation et restauration de l'horloge du bâtiment de la Maison de l'Horloge (Mairie)
- ▶ Approbation des comptes 2023
- ▶ Approbation de la création d'une société anonyme dénommée "CAD Avully SA" ayant pour but le financement, l'installation et l'exploitation d'un chauffage à distance sur la commune d'Avully
- ▶ Approbation de la modification des statuts de l'Organisation régionale de la protection civile de la Champagne après avoir accepté l'entrée, dans ce groupement, de la commune de Conflignon
- ▶ Ouverture de quelques crédits budgétaires supplémentaires 2024, concernant l'achat de deux bennes pour déchets de jardin, une extension des honoraires liés aux études pour la réfection du pont d'Eaumorte et le changement du routeur-switch de la mairie
- ▶ Adoption du budget de fonctionnement annuel 2025, au taux des centimes additionnels ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter
- ▶ Adaptation des indemnités allouées aux nouvelles autorités municipales qui seront élues pour la législature 2025 – 2030
- ▶ Ouverture d'un crédit d'investissement de Frs 51'000.- destiné à alimenter le fonds intercommunal de développement urbain (FIDU)
- ▶ Un préavis de naturalisation

Le Conseil municipal a convoqué les commissions suivantes :

- ▶ Bâtiments : 2 fois
- ▶ Conjointe Bâtiments et Cohésion sociale, scolaire et jeunesse : 1 fois
- ▶ Environnement : 1 fois
- ▶ Espaces publics et mobilité : 1 fois
- ▶ Finances : 2 fois
- ▶ Plénière : 2 fois





Personnel

ADMINISTRATION

L'effectif, au 31 décembre, est le suivant :

- ▶ 1 secrétaire général à 100 %
- ▶ 1 responsable administrative et communication à 90 %
- ▶ 1 technicien communal à 75 %
- ▶ 1 assistante administrative à 50 %
- ▶ 1 cantonnier à 100 %
- ▶ 1 concierge responsable à 100 %
- ▶ 1 employé polyvalent à 100 %
- ▶ 2 aides de cuisine (qui interviennent entre 300 et 400 heures par année)
- ▶ 4 patrouilleuses scolaires à environ 13 % chacune

Les missions

L'administration assume comme tâches principales :

- ▶ La délivrance de prestations relevant de ses obligations (médaillages de chiens, cartes d'identité, sécurité, etc.) ainsi que celles entrant dans les politiques publiques décidées par les autorités, aides financières diverses, logement, prévention, utilisation des salles, etc.).
- ▶ L'organisation de manifestations communales.
- ▶ La gestion financière (budget annuel de 6.5 mio) et administrative (RH, organisation générale, relations avec les tiers, etc.).
- ▶ Le soutien des autorités municipales dans l'exercice de leurs fonctions (exécutif et délibératif) ainsi que la mise en œuvre des décisions prises par celles-ci.
- ▶ Les entretiens courants et ponctuels des infrastructures et bâtiments, la planification et le suivi des travaux, la mise en place et l'accompagnement des projets de petites et de grandes importances dans le cadre des développements prévus.
- ▶ La communication générale des mesures, des décisions, des activités, des informations utiles à la population.

Les services extérieurs assurent l'entretien concret des espaces, voies communales, infrastructures et bâtiments communaux. Ils participent également aux mises en place et à la bonne conduite des manifestations communales.

Les patrouilleuses scolaires veillent à la sécurité des élèves aux deux postes définis.

Les aides de cuisine organisent et gèrent la délivrance des repas pour les élèves inscrits au restaurant scolaire.

Enfin, certaines missions sont déléguées à des prestataires externes, soit pour apporter un appui à l'administration, soit en raison des compétences techniques spécifiques requises. Ainsi, une procès-verbaliste est chargée d'assurer la rédaction des comptes rendus des séances du Conseil municipal, et un expert-comptable apporte un soutien technique dans la gestion comptable ainsi que dans les opérations de clôture financière.

Les jobs d'été

Dans le cadre de la période estivale, la commune met en place un dispositif d'emplois temporaires destinés aux jeunes à partir de 16 ans. Ces postes ont pour objectif de renforcer les effectifs municipaux, principalement dans les missions d'entretien des bâtiments et des espaces extérieurs, ainsi qu'en appui logistique lors d'événements communaux tels que les Promotions et la Fête nationale.

Au cours de l'année 2024, ce dispositif a permis à douze jeunes, âgés de 16 à 19 ans, de bénéficier d'une première expérience professionnelle au sein des services communaux.



État civil Population

HABITANTS

La commune d'Avully dépend de l'Arrondissement de l'état-civil de Bernex regroupant les communes de la Champagne, de Bernex, de Confignon et d'Onex.

Pour faciliter les démarches administratives, la commune de Bernex offre la possibilité de commander certains actes d'état-civil en ligne.

Les faits suivants ont eu lieu :

- ▶ 6 mariages
- ▶ 5 naturalisations
- ▶ 1 décès
- ▶ 88 actes d'état civil délivrés

Pièces d'identité délivrées par la commune :

- ▶ 44 cartes d'identité "adulte "
- ▶ 17 cartes d'identité "enfant"

La situation démographique au 31 décembre :

- ▶ 887 femmes
- ▶ 863 hommes

Pourcentage par tranche d'âge :

- ▶ 23.3% de 0 – 19 ans
- ▶ 58.2% de 20 – 64 ans
- ▶ 18.5 % de 65+



Communication

La stratégie de communication est adaptée en fonction des différents publics cibles afin d'assurer une diffusion efficace de l'information.

Les supports numériques, notamment le site internet communal, la page Facebook et le compte Instagram, font l'objet de mises à jour régulières afin de garantir l'accessibilité aux actualités locales.

L'Écho d'Avully a été publié à trois reprises au cours de l'année, avec un tirage de huit cent exemplaires par édition, contribuant ainsi à une communication institutionnelle renforcée auprès des habitants.

Site internet

Dans un souci de réactivité et de proximité envers les habitants, de nombreuses démarches peuvent être effectuées en ligne, notamment :

- ▶ Réservation des salles communales
- ▶ Subvention abonnement unireso
- ▶ Inscription pour un jardin communal
- ▶ Demande pour une place de parking à la Touvière
- ▶ Attestation de résidence
- ▶ Déclaration de domicile
- ▶ Changement d'adresse
- ▶ Arrivée – départ de la commune
- ▶ Autorisation de manifestation
- ▶ Publication dans l'agenda communal
- ▶ Inscription à Amicus
- ▶ Occupation du domaine public
- ▶ Prolongation de concessions

Publication

Dans une volonté d'amélioration constante, L'Écho d'Avully évolue au fil du temps, proposant un contenu qui mêle informations locales utiles, articles thématiques et présentations d'associations communales.

Les sociétés locales sont invitées à faire parvenir leurs articles avant chaque parution, des rappels leur étant adressés à cet effet.

Lorsque l'espace disponible le permet, ces textes sont intégrés au journal, contribuant ainsi à valoriser la vie associative du village et à renforcer le lien entre les habitants

Newsletter

La *newsletter* sert de canal de communication pour transmettre des informations importantes aux personnes qui se sont inscrites via le site internet de la commune.

Facebook

La commune utilise sa page Facebook comme canal de diffusion pour transmettre des informations à ses administrés. Ce réseau social constitue un moyen efficace de toucher un large public en temps réel, tout en permettant de relayer des actualités, des annonces officielles et des événements importants.

En 2024, un total de 132 publications y ont été publiées, atteignant une couverture estimée à environ 43'000 personnes, dont 51,1 % de femmes et 48,9 % d'hommes.

 facebook.com/communeavully

 instagram.com/communeavully

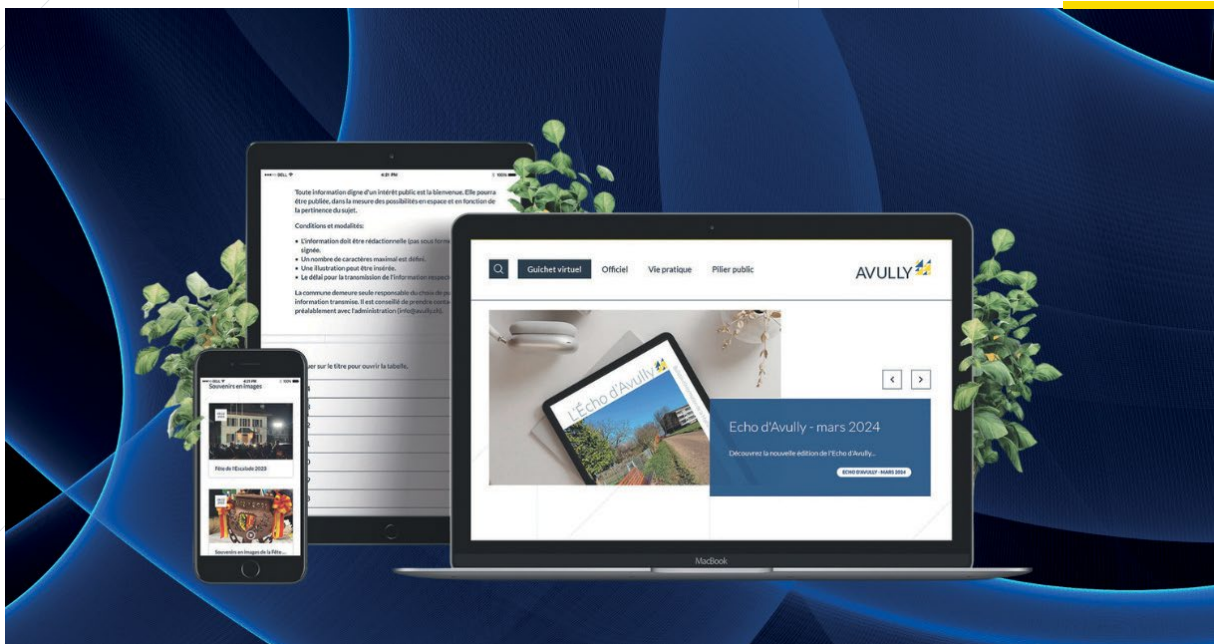
Instagram

Instagram est une plateforme de partage axée sur l'image et la vidéo, particulièrement prisée par un public jeune et actif.

La communication sur Instagram s'affine progressivement, avec un ton et un style visuel de plus en plus adaptés à ce canal. Consciente de son potentiel, la commune l'utilise pour valoriser ses événements, ses actions du quotidien, à travers des publications attrayantes et accessibles.

En 2024, la commune a publié 76 posts sur Instagram, permettant d'atteindre une couverture estimée à 14' 355 personnes, dont 62,7 % de femmes et 37,3 % d'hommes.

À fin 2024, ce compte comptabilise 613 abonnés, un chiffre en constante évolution, signe d'un intérêt croissant pour ce mode de communication moderne et visuel.





Traitement des déchets

ENVIRONNEMENT



Traitement des déchets par type

TYPE	KG
Déchets ordinaires	358'650
Encombrants	47'480
Compost domestique	1'330
Compost agricole	179'120
Papier	71'460
Verre	120'720
PET	5'360
Piles	213
Alu – fer blanc	3'520
Capsules de café alu	1'285
Textile	10'422

Routes, urbanisme, aménagement

TRAVAUX - INTERVENTIONS - ÉTUDES - ACQUISITION

Sécurité

- ▶ Révision des bornes hydrantes de l'ensemble de la commune (défenses incendies)

Place Saint-Gervais

- ▶ Réfection de l'écoulement de la fontaine

Place de Gennecy

- ▶ Remplacement de la douille pour le sapin de Noël

Avenue de Gennecy

- ▶ Végétalisation des têtes d'îlots au droit de la route d'Epeisses et remplacement des bornes de signalisation

Chemin du Martinet

- ▶ Remplacement d'un poteau de signalisation verticale accidenté

Chemin de Venebé

- ▶ Entretien du sous-bois

Chemin des Meurons

- ▶ Réfection d'enrobés bitumineux et accotements

Chemin des Trois-Noyers

- ▶ Réfection d'enrobés bitumineux et accotements au droit de la sortie du parking de l'école

Chemin de la Vy-de-Brand

- ▶ Élaboration d'un avant-projet en vue du réaménagement du chemin dans sa partie haute, cofinancé avec les services de l'État
- ▶ Réfection de l'amorce du chemin depuis la route d'Avully en direction du pont de La Plaine et réfection autour d'un regard de canalisation suite à un affaissement

Chemin du Meunier

- ▶ Remise à niveau d'une borne cadastrale

Terrain de foot

- ▶ Mise en conformité des trois tableaux électriques pour manifestations

Place de jeux

- ▶ Test de conformité des sols souples (capacité à amortir les chocs en cas de chutes)
- ▶ Réparation du sol souple dans le petit préau de l'école suite aux tests de conformité
- ▶ Remplacement des planches cassées du Hobbyland

Pont d'Eaumorte

- ▶ Poursuite des études en vue de la restauration du pont et instruction de l'autorisation de construire complémentaire, comportant les éléments souhaités par l'Office du patrimoine et des sites

Espaces verts - aménagements

- ▶ Examen tomographique sur un gros chêne aux abords du pont d'Eaumorte
- ▶ Suppression de nids de chenilles processionnaires dans divers arbres sur la commune. Abattage d'un arbre sec aux abords du tennis et rognage de deux souches dans le verger de l'école
- ▶ Fleurissement des bacs et platebandes

Déchetteries - éco points

- ▶ Fourniture et pose d'un nouveau point de récolte du verre à la hauteur du N° 35 de la route d'Epeisses
- ▶ Nettoyage des containers et mise en place de barrettes désodorisantes

Éclairage public

- ▶ Remplacement de trois prises défectueuses pour les décorations lumineuses de Noël
- ▶ Remplacement d'un candélabre défectueux à l'avenue de Gennecy
- ▶ Remplacement de platines usagées sur des candélabres au ch. de Venebé et à l'av. de Gennecy
- ▶ Mise en application de l'audit effectué en 2023 sur l'ensemble de l'éclairage public par la finalisation du remplacement des sources lumineuses par des LED, réduisant ainsi la consommation d'énergie de 66%. Installation de systèmes permettant de piloter les candélabres à distance sur une grande partie des candélabres, rendant possible l'application sur la quasi-totalité du territoire communal, du principe d'extinction décidé entre 22h et 5h du matin (à l'exception, pour des raisons de sécurité, des passages pour piétons)

Assainissement

- ▶ Prestation d'ingénieur civil pour le suivi de l'entretien constructif du réseau d'assainissement des eaux et travaux de génie civil pour lever les défauts constatés
- ▶ Pompage et nettoyage de sacs de routes
- ▶ Remplacement du cadre et couvercle du regard de visite des eaux pluviales sur le terrain du tir-à-l'arc et un autre à la route d'Epeisses angle avenue de Gennecy

Divers

- ▶ Acquisition d'un nouveau pont alu sur berce avec rampe pour transport de matériel
- ▶ Acquisition d'une benne d'occasion pour la récolte de la ferraille
- ▶ Achat de deux nouvelles bennes en remplacement de celles volées
- ▶ Acquisition d'une nouvelle saleuse de routes pour la viabilité hivernale
- ▶ Achat d'une nouvelle débroussailluse
- ▶ Révision du tracteur et diverses réparations sur le véhicule porte-outils
- ▶ Acquisition de nouveaux oriflammes, pour orner le hameau d'Epeisses lors de manifestations communales

Chantiers - Directives de Police

- ▶ L'État ayant délégué aux communes la compétence et la responsabilité d'émettre et de faire appliquer les directives de police pour les chantiers se trouvant sur le domaine public communal (cela ne concerne que le réseau non-structurant), la commune a émis un certain nombre de directives

PLQ 30041

- ▶ Poursuite des discussions avec les services de l'État et accompagnement des promoteurs et architectes dans le cadre de l'instruction de ce projet de développement du village
- ▶ Les discussions en cours portent notamment sur l'établissement d'un parking communal au pied des immeubles; de la création d'un nouveau point de collecte de déchets de servitudes de passage publics à pieds reliant le chemin des Tanquons et la route d'Avully et la création d'espaces de jeux
- ▶ Lancement d'une étude conjointe avec l'Office cantonal des transports et de la circulation en vue de réaménager la route d'Avully au droit du PLQ, de créer de nouveaux quais tpg et de plantation de nouveaux arbres

Autorisations de construire

- ▶ La commune a préavisé un certain nombre de projet d'autorisation de construire sur l'ensemble de son territoire via la plateforme dédiée de l'État

Études diverses

- ▶ Poursuite de l'étude portant sur la création d'une centrale de chaleur à distance avec déploiement d'un réseau de distribution de chaleur dans le quartier de Gennecy
- ▶ Lancement d'une étude pour l'abaissement de la vitesse à 30 km/h au chemin des Meurons et Trois-Noyers
- ▶ Lancement d'une étude pour l'abaissement de la vitesse à 30 km/h à l'avenue de Gennecy

Bâtiments

TRAVAUX – INTERVENTIONS – ÉTUDES – ACQUISITION

École – parascolaire

- ▶ Acquisition de nouveaux mobilier scolaire
- ▶ Remplacement de stores défectueux dans la classe D17 au rez-de-chaussée
- ▶ Divers petits travaux de réfection de la toiture en sus du contrat d'entretien
- ▶ Renouvellement de la location des six casiers contenant du matériel de sport et de jeux à la disposition du public (BoxUp)
- ▶ Contrôle OIBT (Ordonnance sur les installations à basse tension) du bâtiment
- ▶ Réfection de l'étanchéité et des problèmes de carbonatation des bétons du garage à vélos
- ▶ Acquisition de nouvelles tables extérieures pour les équipes du parascolaire
- ▶ Remplacement des pistons des portillons des verrières en toiture

Locaux Ferme Brand

- ▶ Modification de la signalisation au sol devant le local des pompiers
- ▶ Rafraîchissement des peintures au premier étage du local des pompiers
- ▶ Acquisition de six nouvelles armoires dans le local des pompiers
- ▶ Réparation du bouilleur du local des pompiers
- ▶ Décrassage de la chaudière et remplacement de la sonde de la citerne
- ▶ Remplacement du souffleur à air chaud du secteur voirie

Salle polyvalente – piscine – cuisine

- ▶ Remplacement du variateur de fréquence d'une pompe de circulation d'eau de la piscine
- ▶ Remplacement des pompes doseuses des produits de désinfection de l'eau de la piscine
- ▶ Etanchéification des raccords sur la conduite de trop plein du bassin
- ▶ Remplacement de la pompe de chauffage de la ventilation du secteur bassins
- ▶ Remplacement des variateurs de la ventilation de la piscine
- ▶ Contrôle OIBT (Ordonnance sur les installations à basse tension) du bâtiment et de la centrale photovoltaïque
- ▶ Remplacement d'une vanne et d'un servomoteur de la ventilation des vestiaires de la piscine
- ▶ Acquisition d'une nouvelle auto laveuse
- ▶ Remplacement des plaques de cuisson dans la cuisine et de la batterie (casseroles et poêles) afin qu'elles soient compatibles avec les plaques à induction
- ▶ Adjonction de points lumineux de l'éclairage de secours
- ▶ Remplacement de deux stores cassés dans la salle de gym
- ▶ Création d'une nouvelle signalétique à l'entrée de la salle polyvalente

Bâtiment Brailard

- ▶ Remplacement du moteur de la pompe à mazout du brûleur dans la chaufferie et décrassage de la chaudière
- ▶ Remplacement d'une vanne de secteur et du module du tableau de commande de la chaudière
- ▶ Remplacement de la cape d'alimentation de la citerne
- ▶ Réfection de la ferblanterie d'un massif de cheminée
- ▶ Contrôle OIBT (Ordonnance sur les installations à basse tension) du bâtiment

Mairie

- ▶ Restauration complète de l'horloge du clocher
- ▶ Réparation de la ventilation des sanitaires du rez-de-chaussée
- ▶ Remplacement de la vanne trois voies et de la pompe de secteur entre la mairie et la salle Saint-Gervais
- ▶ Remplacement de diverses vannes thermostatiques de radiateurs
- ▶ Contrôle OIBT (Ordonnance sur les installations à basse tension) du bâtiment

Salles de Gennecy 52B

- ▶ Remplacement du réducteur de pression
- ▶ Lancement d'une étude statique et d'un relevé de géomètre dans le cadre du projet de rénovation et surélévation du bâtiment et élaboration d'un dossier de plan complet au 1:100^{ème}
- ▶ Création d'une nouvelle signalétique à l'entrée de la salle

Salle Saint-Gervais

- ▶ Remplacement du régulateur de l'air chaud
- ▶ Réfection de la porte d'entrée
- ▶ Remplacement du détecteur de mouvement des sanitaires femmes

Rte d'Epeisses 1 à 27

- ▶ Curage des drainages, des canalisations d'eau pluviale et des grilles de sol extérieures ainsi que passage d'une caméra
- ▶ Réparation de défauts constatés sur la canalisation d'eau pluviale et création d'une nouvelle chambre de visite pour en faciliter l'entretien
- ▶ Conclusion d'un nouveau contrat d'entretien des canalisations d'eau pluviale
- ▶ Rafrachissement des peintures du N°13
- ▶ Peinture du plafond dans le hall d'entrée du N°3

Rte d'Epeisses 29 à 31

- ▶ Rafrachissement des peintures des murs de la rampe d'accès menant au parking souterrain
- ▶ Remplacement des luminaires du passage sous immeuble

Rte du Moulin-Roget 14 à 18 (îlot du presbytère)

- ▶ Conclusion d'un contrat pour la taille de la glycine en façade

Rte du Moulin-Roget 42 à 48

- ▶ Rénovation complète d'un appartement de 3 pièces au rez-de-chaussée du N°42
- ▶ Rénovation complète d'un appartement de 3 pièces au 1^{er} étage du N°48
- ▶ Remplacement d'un lavabo et rafrachissement des peintures d'un sanitaire dans un 3 pièces du N°48
- ▶ Remplacement des luminaires extérieurs sur le pignon du N°48
- ▶ Remplacement du sèche-linge de des immeubles
- ▶ Détartrage des trois bouilleurs

Rte d'Avully 33 – Bâtiment Braillard

- ▶ Remplacement des joints des fenêtres, isolation du local cumulus et installation d'une ventilation primaire sur une colonne de chute dans l'appartement du 2^{ème} étage

Jardin Robinson

- ▶ Réfection de la toiture du four à pain suite à la chute d'un arbre



Immeubles locatifs

En chiffre

La commune d’Avully est propriétaire de 23 immeubles (allées), dont les objets, en location représentent :

- ▶ 70 appartements de 2.5 à 5 pièces
- ▶ 74 places de parking et garages
- ▶ 3 locaux divers

L’intégralité de la gestion du parc immobilier communal est confiée à l’agence Immobilière Bersier & Cie.

Mutations d’appartements (changements de locataires)

	2024	2023	2022
Route du Moulin-Roget 42-48	3	3	3
Route d’Epeisses 1 -27	0	0	1
Route d’Epeisses 29-31	0	0	0
Route du Moulin-Roget 14-18	1	2	2
Route d’Avully 33	0	0	0



Immeubles route d’Epeisses 1 – 27.

Police municipale

SÉCURITÉ

La commune d'Avully est liée par convention avec la commune de Bernex en matière de police municipale.

La police municipale contribue à la quiétude de la vie locale en assurant la sécurité de proximité. Sa présence régulière et visible dans les rues permet de prévenir les comportements inappropriés et de rassurer les habitants.

Elle surveille les abords des écoles, les bâtiments publics et les commerces, patrouille dans les parcs et veille à la tranquillité des lieux fréquentés au quotidien.

Elle collabore également à la préparation des événements organisés par la commune. Son appui en amont permet d'anticiper les besoins en matière de sécurité et de coordination

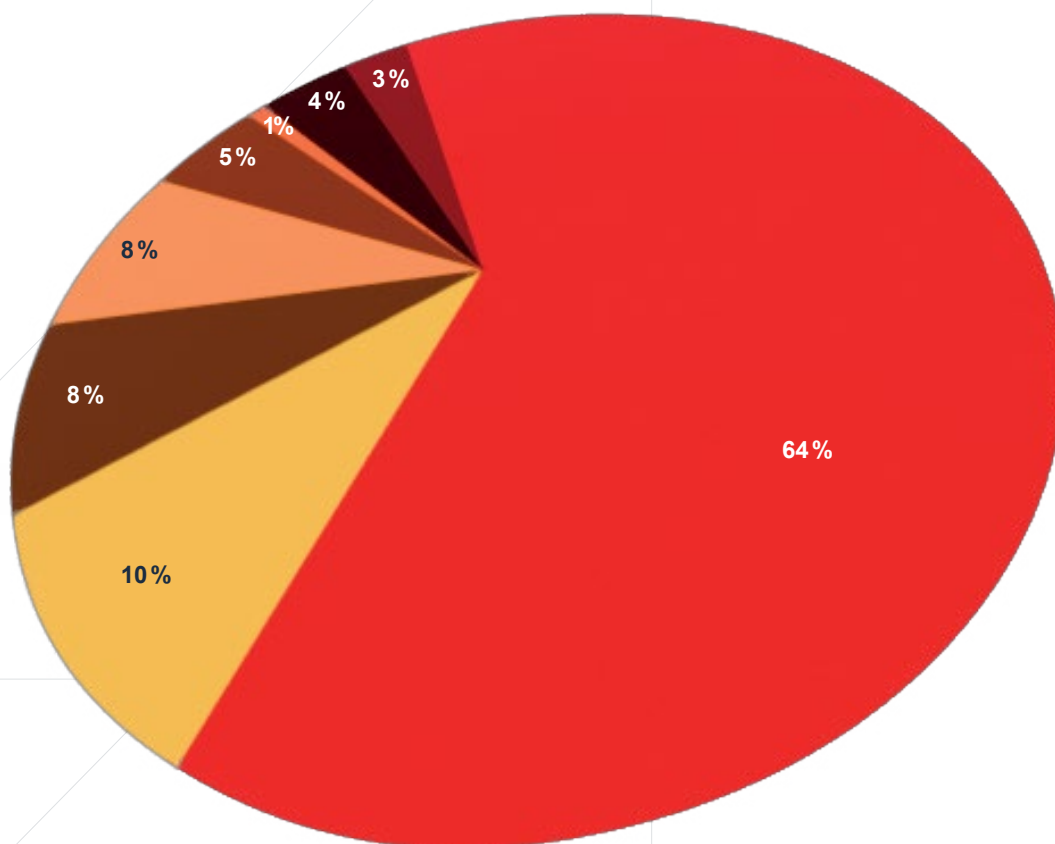


Sa mission:
proximité | prévention
assistance | dialogue

Compétences matérielles :

- ▶ Îlotage et police de proximité, maintien de la tranquillité publique
- ▶ Sécurité des écoliers et surveillance aux abords des écoles
- ▶ Nuisances sonores
- ▶ Contrôle en matière de circulation routière
- ▶ Surveillance des manifestations communales et événements
- ▶ Surveillance du patrimoine communal, bâtiments, parcs, jardins publics, écoles et préaux
- ▶ Questions et contrôle concernant l'affichage public, les enseignes et autres procédés publicitaires
- ▶ Prévention et répression en matière de propreté, notamment en ce qui concerne les détritux, déjections canines, tags et affichage sauvage
- ▶ Police rurale, haies, culture en friche, arbres pouvant créer un danger public
- ▶ Contrôle, problèmes et questions concernant les chiens
- ▶ Questions concernant les épizooties
- ▶ Répression des contraventions à la législation sur les stupéfiants
- ▶ Répression des infractions à la législation sur les étrangers
- ▶ Contrôle d'identité et fouille sommaire de sécurité.
- ▶ Contrôle des véhicules et des contenants
- ▶ Exploitation d'entreprises vouées à la restauration, au débit de boissons, à l'hébergement et au divertissement

Activités de la police municipale



● Patrouilles

● École surveillance – circulation – prévention

● Contrôle de personne – véhicule

● Pose de signaux – domaine public

● Radar préventif

● Conflit privé

● Animaux

● Administration

Compagnie des sapeurs-pompiers

SÉCURITÉ

S'engager comme sapeur-pompier volontaire, c'est rejoindre une mission essentielle au cœur de la collectivité. C'est aussi vivre une aventure humaine riche, faite de solidarité, de dépassement de soi et de responsabilités partagées, au service direct de la population.

La compagnie des sapeurs-pompiers d'Avully, à l'instar des autres compagnies du canton, intervient dans de nombreuses situations d'urgence: incendies, inondations, sauvetages ou encore événements liés à de fortes intempéries. Elle assure également des missions de prévention et de sécurité lors de manifestations publiques ou privées, en extérieur comme en intérieur, selon les risques identifiés par les autorités communales et cantonales compétentes.

Être sapeur-pompier volontaire, c'est bénéficier d'une formation continue, centrée sur la pratique et adaptée aux besoins opérationnels.

Cette formation ouvre la voie à des spécialisations variées et à une progression vers des postes de responsabilité, tels que sous-officier, chef d'intervention ou officier. Les compétences acquises trouvent par ailleurs une utilité précieuse dans la vie professionnelle comme dans la sphère personnelle.

Chaque sapeur-pompier volontaire est indemnisé pour les heures de service accomplies, dispose d'un équipement moderne et individuel, et bénéficie, après 25 années d'engagement et à partir de 50 ans, d'un droit à la retraite spécifique.

**Effectif
en 2024:
4 femmes
18 hommes**





La commune soutient le GSHC et le Servette FC

OFFRE À LA POPULATION

Dans le cadre de son engagement en faveur du sport et du dynamisme local, la commune d'Avully met à disposition de ses résidents quatre abonnements "Tribune Sud" permettant d'assister aux rencontres de la saison régulière du Genève-Servette Hockey Club, disputées dans le cadre du championnat suisse de hockey sur glace.

Par ailleurs, quatre billets par match sont également offerts pour la "Tribune Est – secteur P" lors des rencontres du Servette Football Club durant la saison en cours.

Bien qu'aucune restriction stricte ne soit imposée quant à la fréquence de réservation par individu ou par foyer, il est attendu des demandeurs qu'ils fassent preuve de modération dans l'utilisation de ce service. Les réservations sont possibles jusqu'à trente jours avant la date du match sélectionné.

Au regard de l'engouement suscité cette année, la majorité des billets, tant pour le hockey que pour le football, ont été attribués aux résidents d'Avully.



Prestations

OFFRES ET MISSIONS

Abonnement unireso

De janvier à juillet 2024, la commune d'Avully a offert un soutien de Frs 100.- pour l'achat des abonnements unireso junior, adultes et senior.

D'août à décembre 2024, la commune a participé à un soutien de Frs 10.- par mois sur l'abonnement unireso mensuel junior et senior, le soutien de Frs 100.- sur les abonnements annuels pour ces deux catégories ayant été supprimés, suite à la décision de prise en charge de tout ou partie des abonnements annuels par le canton dès 2025.

Participation
abonnement
unireso
Frs 12'730.-

Notifications des actes de poursuite

Les notifications des actes de poursuite sont désormais assurées par les communes, en vertu de la loi 13006 du CE modifiant la LaLP. Cette compétence est en fait une mise en conformité de la loi cantonale avec la loi fédérale.

Les communes ont dû désigner une personne pour procéder à ces notifications. Elles ont eu la possibilité également de se regrouper.

La commune d'Avully fait appel à un mandataire qui assure les notifications des actes de poursuite concernant des débiteurs, d'Avully, mais également des communes d'Avusy, Cartigny, Chancy, Laconnex et de Soral.

En 2024, 93 actes ont fait l'objet d'une notification, dont 17 pour la commune d'Avully, le solde étant réparti sur les communes citées.

93 actes
ont été
notifiés

Aide financière aux détenteurs de chiens

Les détenteurs de chiens bénéficiant d'une rente AVS / AI peuvent percevoir une aide unique de Frs 50.-.

Pour obtenir cette aide, il convient d'être résidant sur la commune d'Avully et s'être acquitté de la médaille pour chien. Cette participation est valable pour un seul chien.

29 personnes
ont bénéficié
de cette aide

Subventions versées

SOCIAL - HUMANITAIRE

Actions en faveur de fondations et projets à buts sociaux

▶ 360°	300.-	▶ Espace A	200.-
▶ Allin Kawsay	3'000.-	▶ ESS – subvention journée de ski à CHF 1.-	500.-
▶ Amis du Sakthi Children's Home – Inde	1'000.-	▶ Fondation Cansearch	200.-
▶ Association Alzheimer	200.-	▶ Fondation Partage	200.-
▶ Association Pacifique	500.-	▶ La Main Tendue	100.-
▶ Aux 6 Logis	200.-	▶ Le Caré	200.-
▶ AWRA	3'000.-	▶ Ligue Genevoise contre le cancer	200.-
▶ Bateau Genève	500.-	▶ L'Orangerie	100.-
▶ Centre de Formation à Pô – Burkina Faso	3'500.-	▶ Nez Rouge	100.-
▶ Chaîne du Bonheur – Crise humanitaire au Proche-Orient	500.-	▶ Permanence impôts	269.-
▶ Chaîne du Bonheur – Intempéries en Suisse	1'000.-	▶ Pro Infirmis	200.-
▶ Child Learn	3'000.-	▶ Pro Juventute	200.-
▶ CICAD	100.-	▶ Pro Senectute	7'607.-
▶ Danaé Forissier – Soutien Voyage d'entraide à Madagascar	100.-	▶ SOS Femmes	200.-
		▶ Toys for Burundi	1'000.-
		▶ Viol secours	500.-
		▶ Voix libres – femmes de feu	3'000.-

Fondation
& projets à
buts sociaux

Total
Frs 31'676.-





Soutiens accordés dans le cadre de l'enfance, la jeunesse, la vie scolaire et les loisirs pour les jeunes (y compris la FASE)

► Association des parents d'élèves	1'000.-	► FASE – Jardin Robinson	284'204.-
► Association Le Couffin	12'794.-	► Jardin Robinson & Centre de Loisirs d'Avully	20'616.-
► Association Les Hérissons	129'000.-	► Journée internationale à pied à l'école	450.-
► CapEmploi	17'212.-	► Prix de fin d'étude	700.-
► Colonie de vacances	525.-	► Subvention camps École d'Avully	3'623.-
► École d'Avully	13'000.-		
► FASE – TSHM	43'345.-		

**Enfance, jeunesse,
vie scolaire, loisirs**

**Total
Frs 526'469.-**

Actions en faveur de la protection de l'environnement

► Association semences de pays	100.-
► Association Les Trabouleries	200.-
► ForêtGenève	500.-
► FGJF	200.-
► Noctambus	1'301.-
► Participation abonnement tpg	12'730.-
► SUS Stiftung Umweltteinsath Schweiz	100.-

**Protection de
l'environnement**

Total
Frs 15'131.-

Soutiens à des organismes et associations sportives

► AFIRM	500.-	► Genève Rink hockey club	200.-
► Association "Courir Mandement"	200.-	► Groupement Gymnique d'Avully	3'000.-
► Avully Natation	15'000.-	► JACA	500.-
► Avully Tennis Club	4'000.-	► Les Schtroups	500.-
► Bernex Basket	1'000.-	► Léo Monnier	500.-
► CHI	500.-	► Mounted Games	100.-
► Club de Tennis de Table de Bernex	200.-	► Sport Hadicap Suisse	500.-
► Club de Tennis de Table de Lancy	100.-	► Swiss Open Tennis Fauteuil	500.-
► Écuries du Courtil	1'000.-		
► FC Donzelle	2'800.-		
► FC Étoile Laconnex	300.-		
► Genève volley	500.-		

Sports

Total
Frs 31'900.-



Culture
Total
Frs 78'700.-

Soutiens à la culture

▶ AGMT	100.-	▶ Geneva Firefighters Pipe Band	500.-
▶ Association GenA	25'000.-	▶ Harmonie d'Avully	43'000.-
▶ Association Suisse Chérie	500.-	▶ Jazz Big Bands Avusy	1'500.-
▶ Balkafesti Festival Country	500.-	▶ Mérite d'Avully 2024 Colin Nossek	500.-
▶ Chapel Festival	500.-	▶ Musique de la Croix bleue	200.-
▶ Chœur Théâtral d'Avully	2'500.-	▶ Plein les Watts Festival	200.-
▶ Comité de la cérémonie – 100 ans	100.-	▶ Radio Vostok	500.-
▶ Comité de la cérémonie Mon Repos	100.-	▶ Société de la Restauration du 1 ^{er} juin	200.-
▶ Corps de Musique de Landwehr	200.-	▶ Touz'Azimuts Festival	300.-
▶ Culture & Rencontre	2'200.-		
▶ Fondation de gestion du Domaine Monteret	100.-		



École – Enfance

JEUNESSE

École d'Avully

Ce sont 149 élèves répartis en sept classes qui ont pris le chemin de l'école d'Avully le lundi 19 août 2024 pour la rentrée des classes.

L'école d'Avully fait partie du regroupement des établissements d'Aire-la-Ville, d'Athenaz (Avusy), de Cartigny et de Chancy, ce qui représente environ 700 élèves répartis en 32 classes.

La direction de l'école est responsable, tant sur le plan administratif que pédagogique, d'assurer les conditions nécessaires à une formation des élèves à la fois efficace et équitable. L'équipe pédagogique comprend dix enseignantes, une enseignante dédiée au soutien pédagogique, une enseignante spécialisée en musique, une enseignante en éducation physique et un enseignant en arts visuels, tous engagés dans la formation des élèves.

Conseil des élèves

En avril 2024, la mairie a reçu le Conseil des délégués de l'école d'Avully, composé de seize élèves et de leur enseignante. En présence du maire et de ses adjoints, les élèves ont participé à une séance de travail dans la salle du Conseil municipal.

Les échanges ont porté sur les projets en cours, l'aménagement des préaux, ainsi que sur les valeurs de tolérance et de vivre ensemble. Les élèves ont fait preuve d'un engagement remarquable et d'un esprit citoyen exemplaire.

Cette rencontre a permis de renforcer le lien entre la commune et les jeunes habitants, tout en valorisant la participation démocratique dès le plus jeune âge.



Les délégués de l'école, une enseignante et les autorités exécutives.

Jardin d'enfants

Le Jardin d'enfants "Les Hérissons" accueille les enfants dès l'âge de 24 mois, favorisant ainsi une intégration précoce à la vie en collectivité. L'objectif principal est de permettre aux tout-petits de découvrir progressivement les interactions sociales dans un environnement chaleureux, sécurisé et adapté à leurs besoins spécifiques.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

- ▶ Du lundi au vendredi : de 8 h à 12 h
- ▶ Le mardi après-midi : de 13 h 45 à 17 h 45

Équipe éducative

L'encadrement des enfants est assuré par une équipe composée de deux éducatrices de la petite enfance et d'une assistante socio-éducative (ASE). Un-e stagiaire peut également venir renforcer l'équipe selon les besoins et les périodes.



Crèche

La commune bénéficie de quatre places à taux plein (100 %) au sein de la crèche d'Aire-la-Ville. Ces places sont exclusivement réservées aux enfants domiciliés sur le territoire de la commune d'Avully.

Le Couffin

Le Couffin est une association intercommunale pour l'accueil familial de jour subventionnée par les communes d'Aire-la-Ville, d'Avully, d'Avusy, de Bernex, de Cartigny, de Chancy, de Laconnex, de Soral et de Perly-Certoux.

Accueillante familiale

L'accueil familial est assuré par une personne agréée qui reçoit à son domicile un ou plusieurs enfants âgés de 2 mois à 12 ans. Elle leur offre un cadre de vie stable, serein et familial, propice à leur développement global, pendant que leurs parents sont au travail. Cette activité, bien que source de nombreuses satisfactions, requiert un haut niveau de responsabilité et d'engagement.

Service *baby-sitting*

L'association met à disposition une liste de jeunes *baby-sitters*, tous titulaires d'une attestation délivrée par la Croix-Rouge ou d'un certificat équivalent. Ce service permet aux familles de faire garder leurs enfants à domicile, en soirée ainsi que pendant les vacances scolaires.

Restaurant scolaire

JEUNESSE

Le restaurant scolaire d'Avully est placé sous la responsabilité directe de la commune, qui veille à son bon fonctionnement. Les repas sont servis dans un espace dédié, situé à proximité de la cuisine de la salle polyvalente, aménagé pour accueillir les élèves dans des conditions adaptées.

Deux aides de cuisine assurent la régénération des plats livrés par la Fondation Pro ainsi que leur distribution.

Les enfants sont répartis en deux services, les plus jeunes étant servis en premier. L'encadrement est assuré par les animatrices du GIAP, garantissant un environnement sécurisé et convivial.

En 2024, une moyenne d'environ 62 repas a été servie quotidiennement les jours d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi), soit un total d'environ 9'650 repas.

Les inscriptions, la gestion des présences et absences, ainsi que le suivi des paiements sont centralisés via le portail électronique du GIAP, facilitant ainsi les démarches pour les familles et les services administratifs.

Le coût total d'un repas, incluant les frais de livraison, les salaires, l'encadrement et les infrastructures, s'est élevé à Frs 17.50 en 2023. La participation parentale était fixée à Frs 8.90, le solde étant pris en charge par la commune.

108 enfants
sont inscrits au
restaurant scolaire
soit **68.8 %**
des écoliers



Jardin Robinson – FASe

SOCIAL - JEUNESSE

Un espace naturel d'échange et de découverte

Le Jardin Robinson et Centre de Rencontres d'Avully (JRCRA) offre aux jeunes de 6 à 18 ans un cadre naturel privilégié, propice à l'échange, à la créativité et à l'épanouissement personnel. Niché sous le terrain de football, ce véritable havre de paix invite les enfants et adolescents à explorer leur autonomie et à s'immerger dans un environnement où la liberté et la nature sont au cœur de l'expérience. Jeux en plein air, bricolage, construction de cabanes, jardinage, cuisine ou encore soins aux animaux sont autant d'activités qui stimulent l'imagination et encouragent la socialisation dans un cadre ouvert et sécurisé.

L'esprit du JRCRA repose sur une équipe dévouée et passionnée : quatre animateurs, cinq moniteurs et un comptable, soutenus par un comité de neuf bénévoles. Ensemble, ils veillent à offrir un lieu inclusif et dynamique, où chaque jeune peut s'impliquer selon ses envies, découvrir de nouvelles compétences et développer son autonomie dans une atmosphère bienveillante.

Un espace vivant, rythmé par les saisons

Ouvert toute l'année, du lundi au samedi, ainsi que pendant les vacances scolaires (Pâques, été et octobre), le JRCRA adapte ses activités en fonction des saisons, en lien avec son environnement naturel. Chaque mercredi, un repas à prix abordable est proposé aux plus jeunes, tandis que les vendredis soirs sont dédiés aux adolescents, qui participent activement à la préparation des repas. L'été, des centres aérés permettent aux enfants de profiter de cinq semaines d'activités variées, tandis que deux semaines sont spécialement consacrées aux adolescents, favorisant ainsi leur engagement et leur autonomie.

Un lieu ancré dans la vie communale

Plus qu'un simple espace de loisirs, le Jardin Robinson est un véritable carrefour intergénérationnel, réunissant enfants, adolescents et familles autour d'un cadre de vie respectueux de la nature et du partage. Tout au long de l'année, le centre organise des événements emblématiques, tels que le Bonhomme Hiver et le Rallye du Lapin de Pâques, qui rassemblent un large public et participent au dynamisme de la commune.

Par son approche centrée sur la découverte, la convivialité et le respect de l'environnement, le Jardin Robinson et Centre de Rencontres demeure un pilier essentiel de la vie locale, contribuant au bien-être des jeunes et au rayonnement de la commune d'Avully.





TSHM – FASe

SOCIAL – JEUNESSE

Deux travailleurs sociaux hors murs (TSHM) interviennent de manière régulière sur le territoire communal, avec pour mission principale d'accompagner les jeunes de 15 à 25 ans dans leur parcours personnel, social et professionnel. Leur présence directe sur le terrain permet une approche proactive, fondée sur l'écoute, la prévention et la détection précoce des situations à risque.

Agissant comme relais entre les jeunes et les structures locales, les TSHM mobilisent leur réseau pour orienter vers des solutions concrètes. Leur action s'inscrit également dans une dynamique communautaire, visant à renforcer les liens sociaux au sein de la commune.

La commune collabore étroitement avec ces professionnels, notamment à travers des rencontres mensuelles qui permettent de suivre les évolutions, partager les préoccupations et adapter les réponses aux besoins identifiés.

Projet pilote "Local 52B" – Action socioculturelle temporaire à Gennecy

Dans le cadre d'une phase test menée entre juin et novembre 2024, la commune a mis en place un projet socioculturel temporaire dans le quartier de Gennecy, avec l'ouverture du "Local 52B." Ce nouvel espace vise à favoriser les échanges entre les habitants, en particulier les jeunes, et à offrir un lieu d'accueil, d'écoute et de soutien.

Le projet a pu être réalisé grâce au Fonds FACS (Fonds d'appui à la mise en œuvre de la politique de cohésion sociale en milieu urbain), qui en assure la majeure partie du financement. La commune y contribue en mettant le local à disposition et en prenant en charge les frais liés à son utilisation et à la communication.

Durant cette période, des présences régulières ont été organisées, tant sur le terrain que dans le local, avec avec des activités telles que des permanences administratives, des activités pour les jeunes et un accompagnement à l'emploi.



L'animation socioculturelle accompagne les mutations sociales, elle en est à la fois le reflet et le moteur.

Culture et sports

VIE AVULLIOTE



Gena Festival – 5 et 6 juillet

Porté par l'association GenA, le Gena Festival s'est progressivement imposé comme un événement culturel de référence durant l'été.

Reconnu pour sa programmation originale et sa richesse musicale, il valorise chaque année les artistes locaux à travers une scène ouverte à la diversité et à la découverte.

L'offre sur site contribue également à l'attractivité du festival : les festivaliers peuvent profiter d'une large gamme de stands de restauration, de bars à bières et à cocktails, ainsi que d'une buvette, proposés à des tarifs accessibles.

Entièrement gratuit, le festival repose sur l'implication remarquable de près d'une centaine de bénévoles. Leur mobilisation sur cinq jours permet d'assurer un accueil de qualité et une expérience conviviale pour l'ensemble des visiteurs.

La commune apporte un soutien essentiel à l'événement, notamment par la mise à disposition de matériel (tables, bancs, grill), la préparation du terrain, ainsi qu'une subvention significative, témoignant de son engagement en faveur de la vie culturelle locale.

Sorties de ski

Les communes d'Avully, d'Avusy et de Chancy ont choisi de faire évoluer leur dispositif de soutien à la pratique du ski. Au lieu des sorties collectives en car organisées auparavant, une nouvelle formule, plus souple et individualisée, est désormais proposée aux habitants.

Chaque résident peut ainsi bénéficier d'une participation de Frs 20.- par abonnement journalier de ski (dans la limite de 50 % du prix du forfait), et ce pour un maximum de cinq sorties par saison hivernale. Cette aide est valable dans la station de ski de son choix.

Pour en profiter, les quittances d'achat devaient être transmises à la mairie avant la fin du mois d'avril.

Par cette adaptation, les communes entendent encourager l'accès aux sports d'hiver tout en offrant aux familles et aux jeunes une plus grande liberté dans l'organisation de leurs activités.

Domaine du Courtil – 31 août

Le Domaine du Courtil a accueilli un concours de dressage qui a réuni cavaliers, familles et passionnés de la discipline équestre. L'événement, soutenu par la commune, a offert une belle démonstration de rigueur, d'élégance et de complicité entre le cavalier et son cheval.

Au fil de la journée, plusieurs catégories d'épreuves se sont déroulées, offrant à chacun l'occasion de se distinguer, du cavalier amateur aux compétiteurs aguerris. Les spectateurs, nombreux, ont pu apprécier la qualité technique des prestations.

Au-delà du pur aspect sportif, cette manifestation illustre le rôle du Domaine du Courtil comme lieu de vie communautaire et de promotion des activités culturelles et sportives. Elle témoigne également de l'engagement de la commune envers les initiatives locales favorisant le lien social et la valorisation de territoires communaux.





Manifestations

VIE AVULLIOTE



Vin chaud – 10 janvier

Cet événement annuel s'inscrit comme un moment convivial de la vie communale. Il constitue une opportunité pour la population de se retrouver dans un environnement chaleureux, propice aux échanges et à la convivialité.

Organisé le mercredi suivant la rentrée scolaire, ce rendez-vous marque symboliquement le début de la nouvelle année. Malgré des conditions hivernales, les Avulliotés y participent avec enthousiasme, témoignant de leur attachement à ce moment partagé.

À cette occasion, la commune offre aux participants diverses collations : vin chaud, thé, saucisson, ainsi que la traditionnelle couronne des rois, contribuant ainsi à créer une ambiance festive.

Ce temps de rencontre favorise le dialogue entre les habitantes et habitants, encourage les nouvelles rencontres et participe activement au renforcement du lien social au sein de la commune.



Matinée des Aînés – 27 janvier



La traditionnelle rencontre de janvier s'est ouverte dans une atmosphère conviviale, grâce à un apéritif servi par la Compagnie des sapeurs-pompiers, qui a accueilli 106 participants. L'Harmonie d'Avully a ensuite offert un mini-concert venant agréablement ponctuer ce moment de partage avant le repas.

Cette rencontre a également été marquée par un instant empreint d'émotion : la célébration des noces d'or d'un couple, honorant ainsi cinquante années de vie commune.

Le repas, préparé par l'Amicale des sapeurs-pompiers, a réuni les convives autour d'un menu raffiné : tartare de duo de saumon, cuisse de poulet à la moutarde ancienne servie avec des tagliatelles et une purée de potimarron, suivie d'une assiette de fromages puis d'un fondant au chocolat et de son sorbet framboise.

Pour accompagner ce repas, les convives ont dégusté un Sauvignon du Domaine de la Printanière et un Pinot Noir du Domaine du Courtil, produits par deux domaines viticoles d'Avully.

Les paysannes et femmes rurales d'Avully ont assuré avec efficacité et sourire le service, contribuant à la réussite de cet événement.

L'animation musicale fut l'un des moments marquants de la journée. Le groupe Your Gospel Team, réunissant trois chanteuses et un pianiste, a proposé un concert intense et haut en couleur. Par la puissance de leurs voix et la profondeur de leurs interprétations, les artistes ont su transmettre une énergie communicative et une émotion vive, laissant un souvenir inoubliable.



Rencontre des entreprises – 13 mars

Une rencontre des entreprises avullioties a été organisée à l'initiative des autorités communales, avec pour objectif de rassembler les acteurs économiques locaux et de favoriser les échanges entre eux et avec la commune.

La formule, imaginée initialement sous forme de petit-déjeuner, a évolué en un apéritif dînatoire en soirée, organisé dans les ateliers de Schäfer Déco et Venturi Déco, et offert par la commune. Ce cadre original et accueillant a permis d'attirer un public plus large que lors de la précédente édition.

La tenue de cette rencontre en soirée a contribué à créer une atmosphère plus festive et détendue, propice aux discussions et au développement de nouveaux contacts.

Les échanges ont été jugés très positifs, renforçant l'idée que ce type d'initiative répond à un véritable besoin.

Fort de ce succès, il est probable que cette rencontre soit appelée à se renouveler sous cette formule, afin de continuer à dynamiser le tissu économique avulliotie.

Nouveaux habitants – Nouveaux citoyens – 25 avril

Cette soirée a pour objectif d'offrir un accueil chaleureux et convivial aux nouveaux résidents d'Avully, en leur permettant de découvrir la commune, les élus, le fonctionnement de l'administration ainsi que la richesse des activités associatives et sociales présentes sur le territoire.

Le tissu associatif avulliotie, particulièrement dynamique, propose une grande diversité d'activités culturelles, sportives et sociales. S'engager dans ces associations est une belle opportunité de créer des liens et de s'intégrer rapidement à la vie locale.

La soirée d'accueil marque une étape importante pour les nouveaux habitants, en illustrant la volonté de la municipalité de favoriser leur intégration. À cette occasion, il est également de tradition de saluer les jeunes citoyens ayant atteint leur majorité en leur offrant un stylo symbolique, destiné à les accompagner dans leur parcours d'adulte.

Ce moment convivial permet de mieux se connaître, d'échanger et d'être attentif aux attentes de la population. Même si la participation reste encore modeste, il est essentiel de maintenir et de renforcer cette démarche afin qu'elle s'impose progressivement comme un rendez-vous incontournable de la vie communale.





Tour de Romandie – 28 avril

Le Tour de Romandie est une compétition cycliste internationale inscrite au calendrier du WorldTour. L'édition 2024 a couvert un parcours de 657 kilomètres pour un total de plus de 11'000 mètres de dénivelé, comprenant un prologue, un contre-la-montre individuel ainsi que plusieurs étapes en montagne.

L'ultime étape a traversé Avully. Pour cette occasion, la commune a été décorée avec soin et créativité : plusieurs espaces publics ont été mis en valeur, des installations éphémères ont été réalisées et les points de passage stratégiques ont bénéficié d'une mise en scène originale. Ces préparatifs, menés en étroite collaboration avec les associations et l'école, ont permis de présenter une image dynamique et accueillante de la commune, malgré des conditions météorologiques défavorables.

La course a bénéficié d'une diffusion télévisée de 1'791 heures dans 139 pays, rassemblant près de 21 millions de téléspectateurs. Cet événement a ainsi offert à la commune une visibilité significative à l'échelle internationale.

La réussite de cette manifestation a été rendue possible grâce à la participation active des élèves, des associations locales et des bénévoles.





Animations pour les élèves – 30 mai et 31 octobre

Matinée tartines

Un petit-déjeuner pas comme les autres...

Ce matin-là, les écoliers ont été accueillis par une surprise gourmande: un petit-déjeuner soigneusement préparé, placé sous le signe de la générosité et du partage. Sur les tartines, une palette de confitures maison aux parfums alléchants côtoyait une crème chocolat-noisettes faite maison, véritable délice pour les plus jeunes. Face à tant de choix, un doux dilemme s'est posé: par quelle tartine commencer?

Bien plus qu'un simple petit-déjeuner, ce moment a été l'occasion de vivre un instant de convivialité, de transmettre des savoir-faire et de renforcer les liens entre générations dans une atmosphère chaleureuse.

Les écoliers d'Avully ont eu la chance de vivre deux moments conviviaux grâce aux **Paysannes et femmes rurales d'Avully**, qui leur ont généreusement proposé des produits locaux et faits maison. Ces rencontres ont été l'occasion de partager, d'échanger et de créer un lien apprécié par tous.

Journée du lait

Lors de leur récréation, les élèves de l'école ont eu l'opportunité de savourer un verre de lait, qu'il soit nature ou délicatement parfumé à la fraise, selon leurs préférences.

Afin que chacun puisse participer à ce moment, une option sans lactose avait également été prévue, permettant aux élèves intolérants de ne pas être exclus.

Au-delà du simple plaisir gustatif, cette dégustation a également constitué une occasion de rappeler les bienfaits des produits laitiers. Ce geste simple contribue ainsi à sensibiliser les enfants à l'importance d'une alimentation équilibrée.



Fête des Promotions – 29 juin



La Fête des Promotions 2024 a été marquée par une météo particulièrement capricieuse. Face à des prévisions annonçant de violents orages, l'exécutif communal a pris, dès le vendredi matin, la décision de revoir entièrement le déroulement de la journée afin d'assurer le maintien de la fête dans des conditions sécurisées.

Dans un esprit de solidarité remarquable, tous les acteurs impliqués ont accepté, à la dernière minute, d'adapter leurs horaires et leur organisation. Grâce à cette mobilisation collective, les enfants ont pu célébrer la fin de l'année scolaire dans une ambiance festive et colorée.

Le cortège, accompagné par l'Harmonie d'Avully, est parti de Gennecy à 10 h 00. Il a été suivi par le spectacle de l'école, qui a proposé un florilège de danses, chacune plus belle que la précédente.

Les enfants ont ensuite profité des animations, se sont restaurés, ont récupéré leur cadeau à la pêche miraculeuse et aux mâts de cocagne.

Malheureusement, en début d'après-midi, un appel officiel de l'État a contraint les organisateurs à interrompre la fête à 14 h 30 pour des raisons de sécurité.

Malgré cette fin abrupte, la journée restera gravée dans les mémoires comme un moment fort, rendu possible grâce à la flexibilité et à l'engagement de tous les partenaires : le corps enseignant, l'Amicale des sapeurs-pompiers, les Paysannes et femmes rurales d'Avully, l'Association des Parents d'élèves, ainsi que les différents prestataires.

Placée sous le thème du Mexique, cette édition écourtée mais intense a permis aux enfants de vivre une fête haute en couleurs, riche en émotions et en souvenirs.



Ciné Plein-Air – 30 juillet

Le 30 juillet, la commune a proposé une projection en plein air du film "3 Jours max".

Cette comédie d'aventure française, mettant en scène Fifi, un policier maladroit entraîné dans une course contre la montre pleine de rebondis-

sements et de situations burlesques, a rencontré un franc succès et fait rire aux éclats le public présent.

Pour compléter l'ambiance, l'Amicale des sapeurs-pompiers d'Avully tenait une buvette conviviale, tandis que les spectateurs ont pu déguster

le traditionnel popcorn, indispensable à toute soirée cinéma.

Cet événement a offert aux habitants un moment de détente et de partage sous les étoiles, en famille, entre amis ou entre voisins, alliant humour, convivialité et atmosphère estivale.





Fête nationale – 31 juillet

Le mercredi 31 juillet, dès 19 h, la population s'est retrouvée sur le terrain du tir-à-l'arc pour célébrer la Fête nationale dans une ambiance conviviale et festive.

L'Amicale des sapeurs-pompiers, partenaire fidèle de l'événement, a assuré la restauration en proposant un menu, saucisses, tommes grillées, frites ainsi qu'un large choix de desserts.

La partie officielle a été introduite par un mot de bienvenue du maire, Vincent Mottet, suivi de l'allocution de Stéphanie Lammar, présidente des Transports publics genevois (tpg). Enfin, Sylvain Fuser, vice-président du Conseil municipal, a lu une version abrégée du Pacte.

Un moment fort de la soirée a été l'intermède de yodel, interprété avec brio par Virginie.

Portés par une énergie débordante et une sincérité touchante, ses chants ont conquis le public et créé une ambiance exceptionnelle sous la tente.

Autre nouveauté cette année, un atelier lampions organisé par le Conseil municipal a permis aux enfants et aux familles de créer leur propre lampion afin de participer au traditionnel cortège. Celui-ci, est parti de Gennecy, accompagné par l'Harmonie d'Avully, et a déambulé dans les rues du village dans une atmosphère lumineuse et festive.

À 22 h, le ciel s'est embrasé d'un feu d'artifice haut en couleurs, rythmé par des musiques latino, avant de laisser place au traditionnel feu de joie. La soirée s'est prolongée avec la disco, qui a fait danser petits et grands jusque tard dans la nuit.





Sortie des aînés – 13 septembre

Cette excursion automnale a réuni soixante-deux participants pour une sortie dans le canton de Fribourg.

La journée a débuté par une visite guidée du Vitromusée, musée suisse du vitrail et des arts du verre. Cette découverte a offert un parcours passionnant entre tradition et modernité, permettant d'admirer aussi bien des vitraux anciens que des créations contemporaines.

L'apéritif, servi dans la cour du musée, a offert un moment de détente et d'échanges dans un cadre à la fois historique et convivial.

À midi, un déjeuner pris en commun au restaurant La Poularde a offert aux participants une pause gourmande et méritée.

L'après-midi a été consacrée à une visite guidée de la vieille ville de Romont.

Cette promenade a permis de découvrir le riche patrimoine médiéval de la cité, ses remparts, ses tours et son église, tout en bénéficiant d'explications détaillées sur son histoire et son évolution au fil des siècles.

Cette journée, alliant culture, gastronomie et partage, a été très appréciée



Journée internationale à pied à l'école – 20 septembre

L'Association des parents d'élèves, la Mairie et l'École ont collaboré pour faire de cette matinée un succès.

Placée sous le thème "En santé à chaque pas", l'édition 2024 a réuni de nombreux enfants qui se sont retrouvés à la Place de Gennecy et devant la Mairie pour rejoindre l'école à pied. Le trajet a été rythmé par l'animation d'un clown, qui a amusé les participants en confectionnant des ballons colorés.

À leur arrivée, les élèves ont été accueillis par un petit-déjeuner offert par la commune, composé d'un pain au lait et d'un jus de pomme.

Les élèves de 8P avaient également préparé plusieurs jeux, permettant de prolonger ce moment ludique et convivial avant le retour en classe.

Cette édition a mis en valeur l'importance de la marche comme moyen simple et bénéfique pour la santé.



Inauguration du parcours contemplatif – 24 septembre

La création d'un parcours contemplatif à Avully s'inscrit dans une démarche alliant valorisation du cadre naturel et renforcement du lien social.

Le projet a été concrétisé par l'installation de quinze bancs et chaises répartis en différents lieux du territoire communal, ainsi que par la plantation de six arbres destinés à offrir des espaces de repos agréables et ombragés.

Entièrement financée par la Fondation Gelbert, cette réalisation illustre l'importance de partenariats au service de la collectivité.

Les autorités communales expriment leur reconnaissance à la Fondation pour son engagement en faveur d'un projet qui contribue à la qualité de vie des habitants et des visiteurs.





Faites du sport ! – 21 septembre

Un soleil de plomb, une ambiance en or !

En septembre, Avully a vibré au rythme du sport, de la bonne humeur et du partage lors de sa première édition "Faites du sport". Sous un soleil éclatant (22° au thermomètre, mais 1'000° dans l'ambiance !), près de 200 visiteurs ont répondu présent à l'appel du sport.

Avec sept stands sportifs, neuf associations locales mobilisées et trente-sept bénévoles sur le pont, l'événement a su mêler performance, découverte et convivialité.

Du plus petit au plus grand, chacun a trouvé son terrain d'expression, dans une atmosphère chaleureuse et festive.

Grâce à leur engagement, leur enthousiasme et leur savoir-faire ; le Geneva RHC (rink hockey), l'Athletic Club d'Avully, le CTT Bernex (tennis de table), l'Avully Tennis Club, les Robins (tir-à-l'arc) ainsi que plusieurs sportifs avullyotes ont fait vivre les stands avec énergie et passion.

L'association GenA nous a régalié à la buvette avec hot-dogs, pâtisseries maisons et boissons fraîches, apportant une touche gourmande et essentielle à la journée.

Un immense merci à toutes celles et ceux qui ont contribué au succès de cette journée : associations, bénévoles, visiteurs et partenaires. Grâce à vous, Avully a encore une fois prouvé que sport et lien social forment une équipe gagnante !





Souper communal – 15 novembre

Cet événement constitue un moment privilégié pour exprimer la reconnaissance de la commune envers celles et ceux qui, tout au long de l'année, animent Avully grâce à leur engagement et leur passion.

Grâce à eux, une multitude d'activités sportives, culturelles et artistiques – natation, tennis, gymnastique, course à pied, chant, ou encore apprentissage musical avec l'Harmonie d'Avully – sont accessibles à la population et contribuent à la vitalité de la vie locale.

Comme le veut la tradition, la soirée a été l'occasion de remettre le Mérite d'Avully. En 2024, cette distinction a été décernée à Colin Nossek, en reconnaissance de ses exploits sportifs remarquable : une traversée de la Suisse par deux itinéraires d'envergure, dont un par-

cours de 21 jours sur la Via Alpina en 2022, suivi d'un trajet de 700 km sur le Chemin des cols alpins, réalisé en 31 jours et 43 étapes en 2024.

Pour marquer l'événement, la salle polyvalente avait revêtu les couleurs et l'ambiance des années '80 : jeux de lumières, ambiance musicale rythmée par les tubes emblématiques de la décennie, et une invitation lancée aux convives de jouer le jeu des costumes. L'atmosphère festive a ainsi contribué à faire de cette soirée un moment inoubliable.

Au total, 80 participants ont partagé un buffet généreusement préparé par Genecand Traiteur, profitant d'une soirée conviviale où célébration, bonne humeur et reconnaissance étaient au rendez-vous.





Village de Noël – 30 novembre

Le Conseil municipal a lancé en 2024 la 1^{ère} édition du Village de Noël en pain d'épices, une manifestation originale, créative.

Les habitants étaient invités à confectionner chez eux leurs propres maisons en pain d'épices, puis à les déposer au "Local 52B" à Gennecy. Rassemblées, elles ont formé un véritable petit village de Noël, resté illuminé jusqu'aux fêtes, au grand plaisir des visiteurs.

Un concours a récompensé la réalisation la plus originale et la plus réussie, mettant en valeur l'imagination et le talent des participants.

La rencontre, accompagnée d'un vin chaud qui a connu un franc succès, a offert un moment convivial et festif, propice aux échanges et au partage.

Cette première édition, chaleureuse et gourmande, a rencontré un très bel engouement et ouvre la voie à une tradition appelée à se renouveler.





Fête de l'Escalade – 14 décembre

L'ASPADA – l'Association des parents d'élèves d'Avully – en collaboration avec la commune, a organisé l'Escalade, une célébration toujours attendue qui a rassemblé la population autour d'un moment chaleureux et festif.

Fidèle à la tradition, la fête a mis à l'honneur les déguisements hauts en couleur, la soupe aux légumes, la marmite en chocolat, le chant du *Cé qu'à lainô*, le cortège aux flambeaux et bien d'autres instants de convivialité, confirmant l'attachement des Avulliotés et des Genevois à cette coutume.

L'Harmonie d'Avully a ouvert le cortège et accompagné en musique les participants de la Mairie jusqu'à l'école, éclairés par les lueurs des flambeaux. À leur arrivée, les marcheurs ont été accueillis par une prestation des élèves, qui ont interprété plusieurs chants, ajoutant une note chaleureuse et authentique à la soirée.

Les festivités se sont poursuivies dans la salle polyvalente, décorée avec soin par l'ASPADA, où Florian Marchon et son équipe de bénévoles avaient préparé un repas savoureux.

Le traditionnel défilé de déguisements a ensuite émerveillé petits et grands par sa créativité et ses couleurs.

Enfin, la piste de danse s'est animée au rythme des musiques actuelles, prolongeant la fête dans une ambiance joyeuse et entraînante.

Grâce à l'engagement des organisateurs, des bénévoles et des participants, cette édition de l'Escalade a rencontré un franc succès, confirmant la vitalité d'une tradition chère à la commune.





Finances

Comptes 2024

1.1 GÉNÉRALITÉS

Conformément à la LAC ainsi qu'au RAC, notamment aux dispositions votées par le Grand Conseil à travers la loi 11787, le budget ainsi que les comptes sont présentés selon le modèle de compte harmonisé 2 (mch2). Conformément aux obligations, la commune s'est par ailleurs dotée d'un système de contrôle interne (SCI).

Certaines données liées à la fiscalité ne peuvent soutenir la comparaison avec le budget car elles ne peuvent être estimées – ou leur estimation ne serait que statistique – au moment de l'élaboration budgétaire.

1.2 RÉSULTATS GLOBAUX ET COMPARAISONS

Compte de résultat

Le compte de résultat reflète l'intégralité de l'activité financière de la commune. Il est composé de l'ensemble des résultats, soit :

- ▶ **Le résultat d'exploitation** : reflet de l'activité générale hors charges et revenus financiers
- ▶ **Le résultat financier** : charges et revenus financiers, provenant pour une large partie de l'activité générée par les immeubles locatifs. Sont également intégrés dans ce résultat les éventuels revenus ou pertes liés aux placements financiers; le résultat d'exploitation et le résultat financier composent le résultat opérationnel
- ▶ **Le résultat d'exploitation** et le résultat financier composent le résultat opérationnel
- ▶ **Le résultat extraordinaire** : formé des charges extraordinaires, telles que les amortissements complémentaires, par exemple et des revenus extraordinaires

Les comptes 2024 de la commune bouclent sur un excédent de revenus du compte de résultat de **Frs 1'728'255.19**.

Comparaison budget 2024 – compte 2024 (%)

▶ Charges	- 11 %
▶ Revenus	+ 16.6 %

Comparaison compte 2023 – compte 2024 (%)

▶ Charges	+ 14.3 %
▶ Revenus	+ 1.2 %

Structures des revenus comptables et financiers (%)

▶ Revenus de la fiscalité "directe" PP et PM (y.c. correctifs exercices précédents)	
2023 → 33.6 %	2024 → 40.7 %
▶ Fiscalité issue des mécanismes de péréquation et compensation	
2023 → 34.9 %	2024 → 28.2 %

Total fiscalité

2023 → 68.5 %	2024 → 68.9 %
---------------	---------------

▶ Loyer des immeubles locatifs	
2023 → 14.7 %	2024 → 14.9 %
▶ Adaptations comptables actions PF	
2023 → 8.6 %	2024 → 5.6 %
▶ Locations infrastructures, ventes de prestations, revenus financiers	
2023 → 6.7 %	2024 → 7.4 %
▶ Autres (subventions, taxes, participations, redevances, remboursements, émoluments, amendes)	
2023 → 1.5 %	2024 → 3.2 %

Commentaire : en année "usuelle", soit sans la réévaluation des immeubles qui a lieu tous les cinq ans, l'importance des mécanismes issus de la péréquation intercommunale est très marquée (environ un tiers de la fiscalité).

1.3 ÉLÉMENTS MARQUANTS

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation, soit le résultat sans les charges et revenus financiers ni les éléments extraordinaires, laisse apparaître un excédent de revenus de près de Frs 473'000.-, contre Frs 808'000.- l'année précédente.

Charges d'exploitation

La comparaison compte-budget laisse apparaître des charges d'exploitation globalement bien contenues. Cette situation se matérialise, notamment par les facteurs suivants :

- ▶ Les dépenses en énergie, de Frs 140'000.- de moins que budgétisées dont l'explication est évidemment à chercher dans l'incertitude qui régnait au moment de l'élaboration du budget à ce sujet
- ▶ Des entretiens des infrastructures qui n'ont pas nécessité autant de ressources que budgétisées et qui expliquent un non-dépensé de Frs 140'000.-
- ▶ De manière corrélée aux entretiens, les dépenses en fournitures ont, elles aussi, été moins élevées que prévu, à hauteur de près de Frs 45'000.-
- ▶ Des dépenses liées aux cuisines de moins de Frs 40'000.- que prévu du fait du décalage temporel entre les inscriptions et la réalité des repas délivrés. À noter que cela se traduit également par une diminution des revenus parentaux

La comparaison entre les résultats 2023 et 2024 laisse quant à elle apparaître un niveau de charges en augmentation de près de 15 %.

Le niveau d'amortissements reste très bas – aux alentours des Frs 80'000.- mais devrait selon toute vraisemblance entamer une croissance dès 2026, eu égard aux projets d'investissements qui sont prévus. Ce "déficit" en amortissements est l'un des facteurs d'explication de résultats largement et régulièrement excédentaires des comptes de la commune d'Avully.

Revenus d'exploitation

L'écart budget-compte sur la totalité des revenus fiscaux s'élève à plus de Frs 340'000.-. Cependant, la comparaison entre le budget et la réalité sur ce plan n'est pas des plus relevante, le budget étant fondé sur des estimatifs, lesquels avaient cependant indiqué, concernant l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques (PP) un montant estimé supérieur (pour 2024 uniquement) de 2 % par rapport aux résultats.

C'est donc bien sur la comparaison entre les résultats 2023 et 2024 qu'il convient de s'attarder et cet exercice permet de mettre à jour un certain nombre d'indications intéressantes. Globalement, il s'avère par exemple que les revenus fiscaux ont diminué de Frs 300'000.- soit d'environ 7.6 %. Cette baisse est due pour large part au fonds de péréquation intercommunale, laquelle, pour rappel, est fondée sur l'indice des ressources par habitant, dont la répartition en faveur d'Avully a diminué de Frs 870'000.- soit de 50 %. Ce sont les correctifs des années précédentes sur les impôts issus des revenus et de la fortune des personnes physiques qui ont partiellement compensé cette forte diminution (+Frs 480'000.-) tandis que restait quasi stable la production 2024, aux alentours de Frs 2'100'00.-.

Comme habituellement, le fonds de péréquation des personnes morales apporte un soutien indispensable au fonctionnement général de la commune. En l'occurrence, Avully s'est vu attribué un montant de Frs 420'000.- supérieur par rapport à l'année précédente (Frs 1'060'000.- contre Frs 640'000.-) et cela, par le fait que les critères ont été modifiés par l'ACG en faveur des communes réceptrices et au détriment de quelques autres, qui voient désormais une large partie de leurs recettes être ponctionnées pour alimenter ce fonds.

Résultat financier

Le résultat financier se compose principalement des éléments liés aux immeubles locatifs (travaux et intérêts liés emprunts) pour ce qui concerne les charges.

Les revenus sont issus des loyers des immeubles, de la valeur vénale des placements financiers (qui peut être une charge en cas de diminution), des intérêts ainsi que des dividendes. En 2024, le résultat financier laisse apparaître un excédent d'environ Frs 1'300'000.-, en recul de près de Frs 300'000.- par rapport à l'exercice précédent mais tout de même de Frs 650'000.- que ce qui avait été budgétisé.

Charges financières

Les dépenses liées aux immeubles locatifs, notamment les entretiens, ont augmenté entre 2023 et 2024 de Frs 118'000.-, sur une augmentation totale de Frs 160'000.- des charges financières. Cela s'explique par des interventions lourdes qui ont dû être menées sur les immeubles. Ces charges financières demeurent cependant dans le cadre budgétaire fixé.

Revenus financiers

Les revenus des immeubles locatifs dépassent, relativement stables, dépassent le million de francs, ce qui en fait un apport financier indispensable. L'élaboration budgétaire tient cependant compte de périodes de vacances, dues à des mutations, ou d'éventuels litiges qui sont sources d'encaissements en moins.

Comme il en est maintenant habituel, la variation du titre BCGe peut à elle seule influencer plus ou moins fortement sur le résultat financier. En l'espèce, ce titre ayant enregistré nouvelle variation à la une hausse (Frs 255.- au 31.12.24 contre Frs 225.- au 31.12.23), la plus-value comptable s'élève à environ Frs 413'000.-. Le résultat financier en est affecté d'autant plus que les dividendes ont augmenté en conséquence.

Enfin, ayant observé une conjoncture très favorable sur les marchés de placement à court terme, la commune a perduré dans sa stratégie de placement de son capital en 2024, opérations qui ont généré plus de Frs 100'000.- de revenus.



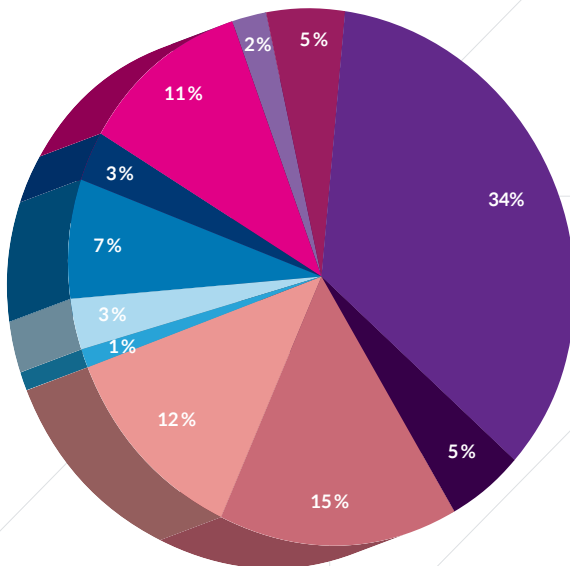
Bilan

BILAN AU		1 ^{ER} JANVIER 2024	31 DÉCEMBRE 2024
1	Actif	53 494 738.24	55 176 758.00
10	Patrimoine financier	52 504 419.54	54 109 018.03
100	Disponibilités et placements à court terme	7 978 949.07	17 971 737.16
101	Créances	1 360 135.69	1 561 758.06
102	Placements financiers à court terme	9 000 000.00	—
104	Actifs de régularisation	84 145.47	80 993.50
107	Placements financiers	3 100 050.00	3 513 390.00
108	Immobilisations corporelles PF	30 942 562.81	30 942 562.81
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	38 576.50	38 576.50
14	Patrimoine administratif	990 318.70	1 067 739.97
140	Immobilisations corporelles du PA	253 868.70	331 289.97
142	Immobilisations incorporelles	128 000.00 –	128 000.00 –
145	Participations, capital social	864 450.00	864 450.00
2	Passif	53 494 738.24	55 176 758.00
20	Capitaux de tiers	4 387 720.23	4 341 484.80
200	Engagements courants	—	—
204	Passifs de régularisation	222 404.02	220 015.82
205	Provisions à court terme	63 106.65	144 255.37
206	Engagements financiers à long terme	85 633.06	89 637.11
208	Provisions à long terme	3 978 000.00	3 849 000.00
209	Engagements envers les financements spéciaux et des fonds des capitaux de tiers	38 576.50	38 576.50
29	Capital propre	49 107 018.01	50 835 273.20
291	Fonds	62 235.05	62 235.05
299	Excédent/découvert du bilan	49 044 782.96	50 773 038.15

Compte de résultats par thème

	CHARGES	REVENUS
Autorités municipales	262 798.85	—
Administration, état-civil, médias, bâtiments	1 931 315.04	116 700.09
Sécurité publique, service du feu	303 553.81	11 460.00
Scolarité, parascolaire, jeunesse, petite enfance	867 721.07	173 993.48
Culture, sports, loisirs (y.c. infrastructures)	691 355.46	156.00
Aide sociale et domaine de l'asile	70 131.55	—
Infrastructures routières et cimetière, aménagement territoire	191 158.73	98 047.58
Gestion des eaux et des déchets	409 645.80	137 100.40
Protection de l'environnement, mesures incitatives	1 550.80	13 079.20
Impôts	186 517.35	3 999 524.70
Péréquation financière et compensation des charges	—	1 064 603.00
Administration de la fortune et de la dette	596 003.68	1 762 665.67
Amortissements du patrimoine administratif	137 322.79	—
TOTAL GÉNÉRAL	5 649 074.93	7 377 330.12
EXCÉDENT DE REVENUS		+ 1 728 255.19

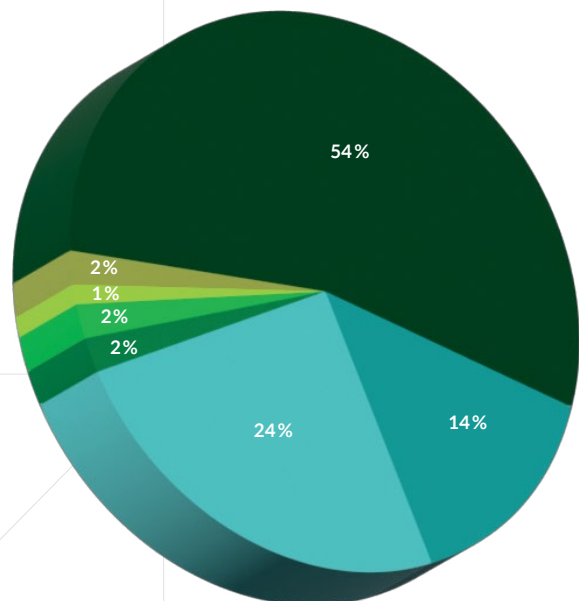
Charges



- Autorités municipales
- Administration, état-civil, médias, bâtiments
- Sécurité publique, service du feu
- Scolarité, parascolaire, jeunesse, petite enfance
- Culture, sports, loisirs (y.c. infrastructure)
- Aide sociale et domaine de l'asile
- Infrastructures routières et cimetière, aménagement du territoire
- Gestion des eaux et des déchets
- Impôts
- Administration de la fortune et de la dette
- Amortissements du patrimoine administratif

Revenus

- Administration, état-civil, médias, bâtiments
- Scolarité, parascolaire, jeunesse, petite enfance
- Infrastructures routières et cimetière, aménagement du territoire
- Gestion des eaux et des déchets
- Impôts
- Péréquation financière et compensation des charges
- Administration du patrimoine administratif



Présentation échelonnée du compte de résultat au 31 décembre 2024

Désignation	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024	Variation Budget-compte 2024
Charges d'exploitation	4 452 729.99	5 688 990.00	5 001 451.25	- 687 538.75
30 Charge personnel	1 411 146.05	1 505 700.00	1 468 260.10	- 37 439.90
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	1 544 222.39	2 484 860.00	1 879 548.97	- 605 311.03
33 Amortissements du patrimoine administratif	80 227.85	97 850.00	81 831.63	- 16 018.37
36 Charges de transfert	1 417 133.70	1 600 580.00	1 571 810.55	- 28 769.45
Revenus d'exploitation	5 261 155.27	5 063 800.00	5 474 341.87	+ 410 541.87
40 Revenus fiscaux	4 180 041.60	3 517 400.00	3 861 641.26	+ 344 241.26
42 Taxes	238 790.10	210 200.00	260 934.09	+ 50 734.09
43 Revenus divers	—	—	4 788.30	+ 4 788.30
46 Revenus de transfert	842 323.57	1 336 200.00	1 346 978.22	+ 10 778.22
Résultats d'exploitation	+ 808 425.28	- 625 190.00	+ 472 890.62	+ 1 098 080.62
34 Charges financières	433 556.97	609 700.00	596 003.68	- 13 696.32
44 Revenus financiers	2026 311.61	1 264 800.00	1 902 988.25	+ 638 188.25
Résultat financier	+ 1 592 754.60	+ 655 100.00	+ 1 306 984.57	+ 651 884.57
Résultat opérationnel	+ 2 401 179.92	+ 29 910.00	+ 1 779 875.19	+ 1 749 965.19
38 Charges extraordinaires	56 550.00	51 620.00	51 620.00	—
48 Charges extraordinaires	—	—	—	—
Résultat extraordinaire	- 56 550.00	- 51 620.00	- 51 620.00	—
Résultat total du compte de résultat	+ 2 344 629.92	- 21 710.00	+ 1 728 255.19	+ 1 749 965.19





Mairie d'Avully

Chemin des Tanquons 40
CH-1237 Avully

022 756 92 50

info@avully.ch

www.avully.ch



 facebook.com/communeavully

 instagram.com/communeavully